

## **DIRECTEUR ARTISTIQUE**

### ***Responsabilités***

Le directeur artistique est responsable de l'illustration du journal et du site web, soit par des photos, des dessins, des caricatures ou d'autres objets visuels ; en coopération avec les chefs de section, le photographe, l'illustrateur et les bénévoles. Il siège au comité éditorial.

### ***Tâches***

Sous la supervision du rédacteur en chef et ayant à superviser le photographe, l'illustrateur et les bénévoles, le directeur artistique doit :

- a) Considérer les instructions des chefs de pupitre, et se conformer aux instructions du directeur de la production et du rédacteur en chef concernant les illustrations du journal, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte à ses prérogatives en tant que directeur artistique;
- b) Informer le directeur de la production de façon régulière de la Une. Le directeur artistique doit travailler avec le reste de l'équipe de production dans le choix de la Une;
- c) Faire la lecture des articles qui se retrouveront en Une afin de saisir l'exactitude du contenu et d'avoir une illustration représentative des articles;
- d) S'assurer de pouvoir présenter la Une au rédacteur en chef le jeudi lors des semaines de production, ou selon l'horaire établi avec le rédacteur en chef;
- e) Informer les chefs de pupitre de façon régulière sur les illustrations de leur section et sur la Une s'il y a lieu. Assurer une communication rigoureuse avec les chefs de pupitre et les journalistes, afin d'avoir des illustrations convenables et représentatives;
- f) S'assurer que la plupart des articles sont illustrés, soit par un dessin ou une photo;
- g) Assurer une présence obligatoire et active à toutes les réunions de production de l'équipe;
- h) Assurer une présence, soit de sa part, du photographe, de l'illustrateur ou d'un bénévole, aux différents événements qu'il a été convenu de couvrir lors de la réunion de production;
- i) Envoyer en production toutes les photos prises au courant de la semaine, lundi au vendredi, avant samedi soir lors des semaines de production, ou selon l'horaire établi avec le rédacteur en chef.